



- ▲ AC1 : Protection des monuments historiques
- AC1 : Protection des monuments historiques (tampon de 500m)
- AC2 : Site et monuments naturels classés
- AC4\_spr24\_exportigrepolygone
- EL3 : Halage et marchepied
- I3 : Canalisations de distribution et de transport de gaz
- I4 : Réseau électrique
- T1 : Voie ferrées
- T5 : Dégagement aéronautique
- PM1 : Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP)



CITADIA  
 Citad Conseil - 13 Rue Edouard Belin, 63000 MONTAUBAN / Tél: 05.63.30.11.41 / Fax: 05.63.30.23.27 / Mail: info@citad.com  
 [ INTELLIGENCE DES TERRITOIRES ]



Saint-Avit-Sénieur

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

SERVITUDES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire arrêtant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en date du 28 novembre 2023

Echelle : 1:8 182

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord  
 Mission: PLUI de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord  
 Sources: DGFIP 2023  
 Réalisation: Citadia Conseil le 13.11.2023